

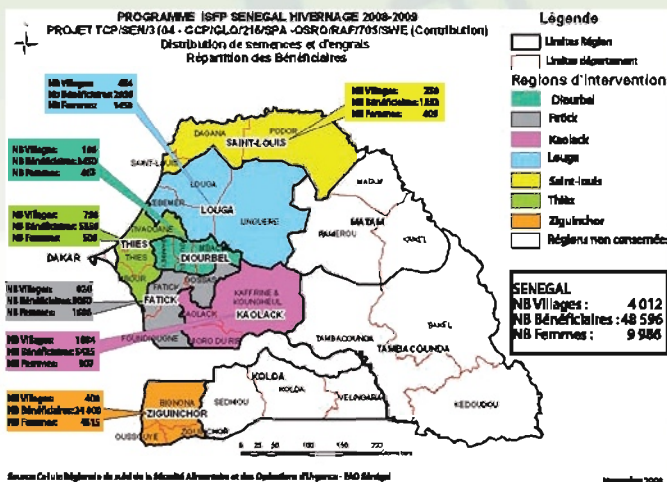
CONTEXTE

Dans le cadre de l'initiative contre la flambée des prix alimentaires (ISFP) et le déficit de la production agricole de la campagne 2007-2008, la FAO a mobilisé, grâce à l'appui financier des Coopérations Espagnole et Suédoise et sur fonds propres, des ressources pour appuyer le Gouvernement dans la restauration des capacités productives des ménages les plus vulnérables.

L'assistance de la FAO a été mise à la disposition des populations vulnérables, en collaboration avec les services techniques du Ministère de l'Agriculture, à travers les projets d'urgence TCP/SEN/3104 et GCP/GLO/216/SPA et une contribution du projet régional OSRO/RAF/705/SWE, afin de compléter les intrants agricoles distribués aux bénéficiaires.

Les régions ciblées par le programme d'assistance pour la campagne hivernale 2008/2009 sont celles qui sont les plus affectées par la flambée des prix et le déficit de la campagne agricole 2007/2008. Il s'agit des sept régions suivantes: Diourbel, Kaolack, Louga, Saint-Louis, Thiès, Fatick et Ziguinchor.

ZONES D'INTERVENTION



OBJECTIFS

OBJECTIF GLOBAL

L'objectif du projet est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les capacités productives des ménages vulnérables, fragilisés par la hausse des prix des produits alimentaires et par une production agricole déficitaire durant la campagne 2007-2008.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Mettre à la disposition de 13 000 ménages vulnérables parmi plus affectés par la hausse des prix et le déficit de la campagne agricole, des semences vivrières (mil, sorgho, maïs, riz et niébé) et maraîchères (aubergine local, pastèque, gombo et piment) et de l'engrais (urée) nécessaires pour la campagne agricole 2008/2009 ;
- Reconstituer les réserves personnelles de semences des ménages affectés ;
- Développer les capacités des ménages bénéficiaires par la méthode de formation participative.

ACTIVITES

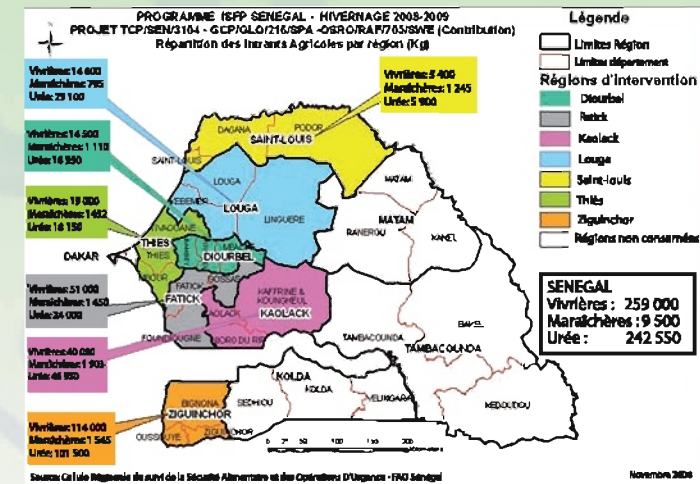
- Identification des zones d'activités des bénéficiaires et des partenaires d'exécution ;
- Information des autorités pour le démarrage du projet ;
- Elaboration et signature des protocoles d'accord avec les différents partenaires ;
- Elaboration des plannings d'exécution ;
- Organisation de l'achat, de la distribution des intrants et de la formation des bénéficiaires ;
- Suivi et évaluation de l'impact du projet par la FAO et ses partenaires.



RESULTATS

Les résultats suivants ont été obtenus :

- 48 596 ménages vulnérables sur un objectif initial de 13 000, ont reçu des intrants agricoles répartis comme suit : 259 tonnes de semences vivrières, 9,5 tonnes de semences maraîchères et 242 tonnes d'urée ;
- 9 986 femmes ont bénéficié de ces intrants ;
- Les réserves personnelles de semences vivrières sont reconstituées ;
- 826 groupements féminins sont ciblés pour des cours de renforcement de capacités ;
- 97% des ménages bénéficiaires ont apprécié les services et l'assistance de la FAO ;
- 87% ont trouvé que la qualité des intrants est bonne ;
- 80% des bénéficiaires souhaiteraient recevoir des quantités supplémentaires de semences.



STRATEGIES OPERATIONNELLES

Le projet est exécuté par le Service des Opérations d'Urgence et de Réhabilitation de la FAO au Sénégal, en collaboration avec la Direction de l'Agriculture (DA), les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR), les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) et CARITAS Sénégal pour la formation.

BENEFICIAIRES

48 596 ménages ont bénéficié de l'assistance de ce projet. Des critères de sélection et une commission locale spéciale de distribution composée de l'autorité administrative, du partenaire technique, du chef de village et des ONG de la place, ont fait le choix des bénéficiaires.

Ces bénéficiaires ont été identifiés dans les zones considérées comme les plus vulnérables, identifiées de commun accord par les services techniques, les autorités administratives et les ONG de la localité concernée.

L'identification des ménages bénéficiaires a été faite sur la base des critères suivants:

1. Localité classée parmi les zones vulnérables (zones à déficit céréalier et à haut risque alimentaire) ;
2. Le bénéficiaire doit être un résident et avoir des terres dans les sites appropriés pour la pratique des cultures ;
3. Priorité accordée aux chefs de ménages et aux groupements de femmes vulnérables à faible capacité financière et n'ayant aucune source de revenus.



PARTENAIRES

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

Ministère de l'Agriculture.

PARTENAIRES TECHNIQUES ET OPERATIONNELS

- Direction de l'Agriculture (DA) ;
- Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) ;
- Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) ;
- Collectivités locales
- Organisations Paysannes (OP) ;
- ONG ;
- Administration Territoriale.

PARTENAIRE DE FORMATION

Organisations Non Gouvernementales (CARITAS).



Contacts :

Cellule Régionale de la FAO pour le Suivi de la Sécurité Alimentaire et les Opérations d'Urgence et de Réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel

Tél : (221) 33 889 16 22

E-mail : JoseLuis.Fernandez@fao.org

Représentation de la FAO, Dakar - Sénégal

Tél: (221) 33 889 16 66

Fax: (221) 33 823 63 30 / 33 889 16 70

E-mail : FAO-SN@fao.org

15,Rue Calmette x El Hadji Amadou A. Ndoye

www.fao.org
www.fao.org/emergencies

Décembre 2008



REPUBLIQUE DU
SENEGAL

ou Peuple, ou Dot, une Foi

MINISTERE DE
L'AGRICULTURE

ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE

Assistance aux populations vulnérables affectées
par la hausse des prix des céréales et le déficit
de la campagne agricole 2007-2008.

Projet: TCP/SEN/3104 - GCP/GLO/216/SPA - OSRO/BAF/705/SWE



Durée du projet : Avril-Décembre 2008

